



Salarié(e) de VVF Villages,

**Les négociations annuelles sur les salaires 2017 ont abouti à un accord qui a été signé par 2 des 4 organisations syndicales de VVF villages (CFDT et UNSA).**

Les négociations ont été longues et les propositions de la direction assez faibles.

**La première proposition de la direction était :**

- une **enveloppe d'augmentation individuelle** à destination uniquement des directeurs (trices) de villages
- une **augmentation générale de 0.5%** de la masse salariale.

La CGT avait demandé dès le début **une augmentation générale de 1.5%** ce qui permettait une reconnaissance des efforts fournis par les équipes depuis plusieurs années et particulièrement en 2016, efforts qui ont d'ailleurs été salués à plusieurs reprises par la direction générale.

Nous sommes parvenus péniblement, après plusieurs réunions, revirements de situation et des débats menés par les 4 syndicats, à une proposition :

- 1% d'augmentation générale au 1<sup>er</sup> février
- Les tickets restaurant pour les villages dont le restaurant est fermé
- Une enveloppe pour les augmentations des directeurs (trices)
- Une enveloppe de 0.3 % d'augmentation individuelle pour les salariés non-cadres et cadres du siège
- Une participation via le CE sur les licences sportives ou abonnement à une salle de sport.

Les échanges ont aussi mis en avant, surtout venant de la CFTC, une réflexion sur la capitalisation de la 5<sup>ème</sup> semaine et la notion d'épargne temps qui peut permettre d'apporter un plus en terme de qualité de vie.

**La CGT a soutenu la CFTC dans cette demande qui n'a malheureusement pas abouti.**

**Les élus CGT ont donc choisi de NE PAS SIGNER cet accord, non pas parce que nous sommes opposés à des augmentations de salaires, mais parce que NOUS CONSIDERONS QUE LES SALARIÉS DE VVF VILLAGES MERITENT MIEUX QUE DES MIETTES.**

**Vos élus CGT se tiennent à votre disposition pour en discuter ensemble.**

**«Dans la vie on ne fait pas toujours ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est»**

**Jean Paul SARTRE**